

matière de droits des indigènes, comme d'autres orateurs l'on signalé. Pourtant, le bill vise vaguement les deux domaines de même que les questions d'écologie, autre domaine où il n'existe pas encore de politique générale.

Ce n'est pas une façon de rédiger un bill sur une question aussi sérieuse. En accordant une gamme aussi étendue de pouvoirs discrétionnaires aux fonctionnaires, tout en supprimant le droit d'en appeler aux tribunaux de leurs décisions, le gouvernement semble encore une fois, sous bien des rapports, abdiquer ses responsabilités en la matière. Le gouvernement n'y voit peut-être pas d'objection, mais je doute que le Parlement voie la chose d'un bon œil. C'est simple mais triste à dire, dans le domaine de l'exploitation minière comme dans bien d'autres, notre gouvernement nous place constamment devant l'incertitude et la confusion. Les politiques, à court et à long terme, sont remarquables seulement par leur imprécision, et les connaissances brillent uniquement par leur absence.

Je sais de quoi je parle. Je rentre d'une région du Nord, d'endroits où les questions touchant aux mines et au développement sont d'importance vitale, non seulement pour les hommes d'affaires et les gouvernements, mais par-dessus tout pour les habitants. J'ai été témoin, dans l'État de l'Alaska et en Colombie-Britannique, de bien des preuves d'incertitude et d'ignorance. Les gens ne savent rien des intentions du gouvernement canadien, et de toute évidence le gouvernement du Canada ne sait rien de ce qui se passe en Alaska et de ce qui pourrait influencer sur l'expansion de nos propres régions septentrionales, et en vérité sur la côte de la Colombie-Britannique.

Il est sûr que les événements actuels en Alaska sont importants pour l'expansion future du Yukon, notre propre Nord, et qu'il faut en tenir compte à propos de la présente mesure. Naturellement, le projet de pipe-line en Alaska n'est pas approuvé de façon définitive et nous ne parlons pas ici de l'acheminement du pétrole. Cependant, nous considérons la question du développement du Yukon. Il se peut bien que des questions comme les pipe-lines et la possibilité de leur construction interviennent dans le développement minier. Tout près de notre territoire, en Alaska, on a entrepris des études de faisabilité à propos d'un vaste projet; on a arpenté le tracé projeté et l'on fait des expériences sur divers aspects du projet, comme la façon d'enfouir un pipe-line dans le pergélisol et autres problèmes pertinents à ce dernier.

Pour toutes ces considérations et du fait que le Canada lui-même pourra fort bien avoir à construire un pipe-line avant longtemps, le gouvernement, semble-t-il, a choisi sinon de fermer les yeux sur l'activité qui se déroule en Alaska, du moins de ne pas dépêcher un observateur sur place, ce qui aurait été si facile. Le gouvernement a choisi de se désintéresser de tout le programme, c'est-à-dire des problèmes qui se posent, des solutions apportées ou requises, des difficultés qui sont prévues. Le gouvernement du Canada a pris certaines dispositions prévoyant un échange de renseignements avec l'URSS au sujet du grand Nord, ce que j'approuve pleinement. Mais ici, à deux pas de chez nous, nos voisins sont à effectuer une étude de faisabilité sur des questions qui sont d'une importance vitale pour notre propre pays, et, à en juger

par ce que j'ai pu savoir, le gouvernement du Canada ne daigne pas s'intéresser de trop près au déroulement de ces travaux. Nous n'avons eu aucun observateur de dépêché dans cette région. Après tout, étant donné ce projet, notre gouvernement aurait dû faire preuve d'esprit d'initiative et d'imagination pratique, mais ici comme dans plusieurs autres domaines, il a manqué à la tâche.

Ce n'est pas le moment pour moi d'aborder la question du pétrole ou du transport de ce produit, sauf pour dire que les preuves d'ignorance et d'indifférence de la part du gouvernement du Canada quant aux éventualités sont presque accablantes. Au sujet du pétrole,—je m'y intéresse car, dans une certaine mesure, la même industrie est en cause dans les deux cas,—nous avons les déclarations contradictoires sur ce que le gouvernement souhaiterait voir se réaliser. Le gouvernement fait figure de moulin à vent. Mon seul espoir est que le gouvernement et ses fonctionnaires soient mieux renseignés sur l'exploitation minière dans le Nord et les problèmes qui en découlent pour l'environnement qu'ils ne le sont au sujet des problèmes du transport du pétrole et de l'effet éventuel des projets en voie d'élaboration sur notre propre pays. J'ose espérer que le gouvernement actuel et le ministère compétent en connaissent davantage sur le sujet du bill à l'étude que sur la question générale des minéraux, mais, malheureusement, une telle confiance ne me paraît pas vraiment justifiée.

● (4.20 p.m.)

Nous ne savons pas au Canada si notre façon d'aborder les nombreux aménagements possibles est avantageuse pour l'économie et pour l'écologie, et nous ne faisons certainement pas tout ce qu'il faut pour l'apprendre. En d'autres termes, le gouvernement semble perdre sur les deux tableaux. Il a été plus passif qu'actif. J'admets qu'il s'est fait des expériences et quelques recherches à Inuvik et peut-être à d'autres endroits, mais on n'a certainement pas tenté de découvrir ce qui se passait dans ce domaine tout près de nos frontières, ni l'effet que ces activités pouvaient avoir sur nous. Alors que d'autres pays ont fait des études intensives et dépensé ainsi des millions de dollars, nous n'avons même pas pris la peine d'examiner leurs travaux ou leur façon de les exécuter.

Il en est de même pour un autre aspect névralgique du développement du grand Nord, et d'autres en ont fait état. Je songe ici à la question des droits des Indiens et des Esquimaux dont les territoires et les vies ont déjà été bouleversés par l'implantation de notre civilisation chez eux—si nous pouvons appeler cela une civilisation—et envers lesquels nous avons une responsabilité. Même si l'on voulait écarter le facteur humain des droits des autochtones pour ne s'attacher qu'aux problèmes juridiques, il est certes évident que l'un des problèmes qui s'est posé lors de la mise en valeur de l'Alaska par exemple, c'est précisément celui des droits des indigènes. Les «Alaskiens» se rendent fort bien compte qu'il est primordial de régler cette question avant de pouvoir espérer un véritable développement, et l'on a au moins cherché une solution et, je crois, adopté une attitude honnête dans la recherche d'une solution.